



## Développement économique communautaire : Créer des voies vers le bien-être de toutes et de tous

logements et de talents qualifiés; d'atteindre les cibles de changements climatiques; de faire croître les économies autochtones; et d'aborder la relation entre le racisme systémique et l'injustice économique. Surmonter ces défis, tous ancrés dans des systèmes économiques qui traitent les personnes et la nature comme des denrées, exigera que les pratiques économiques vivent une transition de l'extraction, de l'exploitation et de la croissance sans fin vers des modèles qui créent des communautés fortes, résilientes, inclusives et durables avec des économies par et pour les personnes.

Le développement économique communautaire (DÉC) crée des économies plus démocratiques. Le DÉC reconnaît que les défis économiques, sociaux, culturels et environnementaux sont interdépendants, complexes et dynamiques. À l'échelle du Canada, les initiatives de DÉC favorisent les opportunités économiques

Le Canada fait face à des défis socio-économiques sans précédent qui incluent la reprise suite à la pandémie; de s'ajuster aux prix qui ne cessent d'augmenter pour la nourriture, l'hébergement, les denrées et autres biens et services; de palier aux pénuries de

inclusives, l'accès au capital pour le développement d'entreprise, la propriété locale, la création d'emploi, la réduction de la pauvreté et l'intendance écologique. Le DÉC peut aussi fournir la fondation d'une reprise suite à la COVID-19 qui nous permet de « mieux reconstruire ».

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) représente des membres individuels et organisationnels de l'ensemble du pays qui sont engagés à renforcer les communautés en créant des opportunités économiques qui améliorent les conditions sociales et environnementales de toute la population. Les membres du RCDÉC ont développé une large gamme de modèles novateurs pour stimuler l'action communautaire dans le but de favoriser le développement économique inclusif. Des crédits d'impôt liés au DÉC, de nouvelles structures légales hybrides, des fonds d'investissement communautaires, des programmes de revitalisation de quartier et des pratiques d'approvisionnement innovatrices ne sont que quelques exemples. En travaillant ensemble, les initiatives de DÉC et tous les paliers de gouvernement peuvent faire croître ces approches efficaces pour surmonter des défis sociaux complexes avec des solutions menées par les communautés, créer des communautés inclusives et résilientes et des économies qui renforcent le bien-être de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens (incluant les citoyen·nes, immigrant·es, réfugié·es, les personnes à la recherche d'asiles et celles qui viennent de l'étranger pour travailler temporairement) et les générations futures.

## Principes généraux : Promouvoir l'autodétermination et l'inclusion

Des communautés fortes et résilientes sont bâties autour des principes de la démocratie, des droits de la personne, de la justice sociale et du respect pour l'équité, l'inclusion et la diversité. Les approches du DÉC fournissent des efforts concrets pour promouvoir la

participation et inclure les personnes qui sont souvent exclues des processus de prise de décisions qui ont un impact direct sur elles. Faire participer les organisations communautaires citoyennes dans la conception, la planification et la mise en œuvre de programmes et de politiques donne une meilleure assurance que les décisionnaires (incluant les gouvernements) sont guidés par les personnes directement concernées.

La cocréation entre les décisionnaires et la communauté est essentielle. Trop souvent, les utilisatrices et utilisateurs finaux ou les parties prenantes touchées par les décisions de programmes et de politiques sont exclus du processus. Ainsi, l'occasion de profiter de l'expertise citoyenne de grande valeur est ratée, ce qui diminue l'efficacité et la valeur ultime des investissements, et a potentiellement un effet négatif dans les vies des personnes.

Les membres du RCDÉC croient fermement que tout le développement de politiques publiques et de mise en œuvre de programmes devrait être guidé par les principes suivants.

### Accélérer la réconciliation avec les peuples autochtones

Les peuples autochtones militent depuis longtemps pour une relation nouvelle et juste. Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre la réconciliation avec les peuples autochtones par des relations renouvelées, de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, et entre les Inuits et la Couronne.

Les membres du RCDÉC exhortent tous les paliers de gouvernement à répondre aux appels et principes suivants émanant de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) tout en aspirant en faire autant.

- Reconnaître les traités, les ententes et autres dispositions constructives entre les peuples autochtones et la Couronne comme gestes de réconciliation basés sur la reconnaissance et le respect réciproque.
- Reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones à l'autodétermination incluant le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale dans le but du développement économique et social exigera : une relation fiscale renouvelée, développée en collaboration avec les nations autochtones, qui fait la promotion d'un climat réciproquement soutenant pour le partenariat économique et le développement de ressources; le progrès

économique et social et le développement sur une base équitable; les soutiens et les solutions communautaires conçus pour améliorer la sécurité sociale et économique; et du financement durable à long terme.

- S'investir dans la mobilisation et les consultations significatives, créer des relations respectueuses, et obtenir le consentement libre, préalable et informé en ce qui a trait aux actions qui ont des impacts sur les peuples autochtones et leurs droits, incluant la terre, les territoires et les ressources avant de procéder aux projets de développement économique.
- S'assurer que les peuples autochtones ont des services et des infrastructures qui répondent aux besoins sociaux et économiques et qu'ils ont accès à de l'hébergement sécuritaire, de l'eau potable propre, et de la nourriture adéquate.
- S'assurer que les peuples autochtones ont un accès équitable aux emplois, à la formation et aux opportunités d'éducation et que les communautés autochtones obtiennent des avantages durables à long terme des projets de développement économique.

### Intégrer une approche intersectionnelle

L'intersectionnalité porte sur les obstacles institutionnels et systémiques à l'égalité. En 1989, Kimberlé Crenshaw a inventé le terme « intersectionnalité » dans « Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe » pour aider à expliquer l'oppression des Afro-américaines en soutenant que l'expérience d'être une femme noire ne peut être comprise sans être soit Noire ou une femme, et que ça inclut plutôt des intersections et des interactions entre les deux identités (c.-à-d. la race et le genre). Aujourd'hui, l'analyse s'est étendue pour inclure, sans s'y limiter, la classe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap, l'âge, la culture et la langue.

Intersectionnalité :

- Est un point de départ pour la pratique de l'équité, de l'inclusion et de la diversité.
- Va de simplement décrire les similitudes et les différences en distinguant les systèmes d'oppression jusqu'à s'attarder à comment ces systèmes s'interconnectent et interagissent.
- Considère que le privilège et le pouvoir sont un système interactif : une matrice de domination, d'exploitation et d'oppression où, selon le contexte, une personne peut en bénéficier, être pénalisée, ou (plus probablement) tant en bénéficier qu'être pénalisée par un système d'oppression.

### Chercher une transition juste

Les économies communautaires peuvent être des sites de transformation et offrir des opportunités pratiques pour aborder les crises écologiques et climatiques de façons qui améliorent l'équité et le bien-être de toute la population. La transformation peut inclure de créer des relations nouvelles et plus solides pour favoriser des économies innovantes et durables. Alors qu'une orientation sur l'infrastructure physique est nécessaire pour abandonner les combustibles fossiles, un manque de concentration sur

L'infrastructure sociale peut exacerber les iniquités sous-jacentes du marché du travail et de l'économie plus large, minant ainsi la possibilité de réussir la mise en œuvre d'un programme d'infrastructure physique.

Plus récemment (2022), Hadrian Mertins-Kirkwood a présenté ce qui suit dans « Toward an inclusive just transition » :

- Respecter les droits, incluant de la personne, du travail, autochtones et ceux des générations futures exige que les travailleurs, les travailleuses et les communautés touchées deviennent des partenaires et non seulement des parties prenantes, pour déterminer leurs propres voies.
- Élargir le filet de sécurité sociale pour s'assurer que la main-d'œuvre et les communautés affectées ne portent pas un fardeau disproportionné.
- Créer de nouvelles opportunités économiques pour la main-d'œuvre et les communautés affectées.
- Cibler le développement d'une main-d'œuvre proactive et inclusive pour s'assurer que les avantages économiques de la transition sont largement partagés.

## Priorités politiques : Mettre pleinement en œuvre la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale

Dépasser les défis socio-économiques sans précédent auxquels l'ensemble des Canadiens et Canadiennes font face aujourd'hui exige plus que des ajustements mineurs aux pratiques actuelles. L'innovation sociale et la finance sociale (IS et FS)

abordent les questions et systèmes structurels qui ont créé ces défis. Cela change la façon dont les entreprises sont menées pour réduire la pauvreté, l'exclusion et le dommage écologique. La vraie innovation est de créer des modèles et des fonctionnements d'affaires qui fournissent les biens et services nécessaires pour

toute la population canadienne tout en bénéficiant à la main-d'œuvre, aux communautés et à la planète.

Les gouvernements autour du monde investissent dans l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale — « des idées qui, lorsqu'adoptées, aident les communautés à aborder un défi ou à atteindre leurs aspirations plus efficacement qu'auparavant. Elles accélèrent la croissance de la finance sociale — la pratique de faire des investissements pour créer un impact social ou environnemental ainsi que des bénéfices financiers — pour libérer le capital privé et philanthropique nécessaire pour aborder les défis urgents ».

Il est temps pour le gouvernement du Canada de mettre pleinement en œuvre la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale lancée en 2018. Après un processus d'engagement d'une année, un Groupe directeur sur la co-création a produit [Pour l'innovation inclusive : Nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes](#), un rapport complet avec 12 recommandations clés. L'énoncé économique de l'automne 2018 a annoncé un Fonds de finance sociale (FFS) de 755 M\$, et un Programme de préparation à l'investissement (PPI) de 50 M\$; le Budget fédéral de 2021-2022 a réaffirmé l'engagement de lancer le FFS et a renouvelé le PPI avec un montant additionnel de 50 M\$ sur deux ans. En 2021, la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a reçu le mandat de faire progresser la stratégie d'IS/FS, incluant la pleine mise en œuvre du FFS et le lancement du Conseil consultatif sur l'innovation sociale. Toutefois, il y a eu peu de progrès de réalisés sur ces deux recommandations et aucun progrès sur les dix autres.

Le RCDÉC continue de revendiquer la mise en œuvre des douze recommandations de la stratégie d'IS et de FS. Les exemples suivants pourraient tout particulièrement tirer profit d'occasions actuelles et favoriser l'action immédiate :

1. Établir le Conseil consultatif sur l'innovation sociale est une prochaine étape urgente afin de permettre la co-création continue et la mise en œuvre efficace de la stratégie d'IS et de FS. Le Conseil devrait prodiguer des conseils sur la façon dont les programmes et politiques du gouvernement du Canada peuvent le mieux soutenir les écosystèmes d'IS et de FS et superviser le processus de co-création des prochaines actions ayant pour but de mettre en œuvre la stratégie, telles que :



- Intégrer un engagement envers l'IS et la FS dans la législation canadienne qui sous-tend toute la stratégie d'IS et de FS et qui fournit un cadre législatif pour que le gouvernement fédéral crée des mécanismes précis, des mesures de politiques et les règlements exigés pour favoriser l'écosystème de l'IS et de la FS au Canada. La législation peut créer une culture d'innovation et favoriser des politiques, les programmes et les outils de prestation afin de soutenir l'IS dans les communautés.
- Améliorer l'accès des organismes à vocation sociale à l'innovation fédérale, au développement des affaires et aux programmes de perfectionnement des compétences afin d'accélérer le développement des écosystèmes d'IS et de FS du Canada, et s'assurer que les soutiens à l'innovation financés et offerts par le gouvernement fédéral sont pleinement accessibles et tiennent compte des besoins des organismes à vocation sociale.
- Aborder les questions légales et réglementaires qui empêchent les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif de s'engager dans l'IS et la FS de sorte que le gouvernement fédéral devienne un partenaire aidant et flexible qui les reconnaît comme faisant partie d'un écosystème de parties prenantes qui créent ensemble de la valeur sociale et économique.
- S'assurer que les pratiques de financement du gouvernement fédéral soutiennent et favorisent l'IS y compris l'établissement

de nouvelles relations qui vont au-delà des activités transactionnelles et de conformité entre le gouvernement fédéral et les bénéficiaires de subventions pour migrer vers des relations entre des partenaires estimés avec des objectifs communs de politiques.

2. Lancer le Fonds de finance sociale améliorera l'accès au capital pour les organismes à vocation sociale qui travaillent afin d'aborder des défis sociaux ou environnementaux persistants en portant une attention particulière aux approches innovatrices qui répondent aux réalités rurales, urbaines et autochtones et qui ciblent les personnes qui ont historiquement été exclues comme bénéficiaires de capitaux et qui vivent dans les circonstances les plus vulnérables.
3. Co-crée un programme quinquennal d'écosystème de l'innovation sociale à l'échelle du gouvernement mené par les communautés (avec le gouvernement qui facilite) pour répondre aux lacunes principales identifiées dans les écosystèmes d'IS et de FS tels que :
  - Accroître et renouveler le Programme de préparation à l'investissement à titre d'écosystème à long terme et de programme de renforcement de capacités renforcera la capacité des organismes à vocation sociale d'accéder au capital, un besoin pris pour acquis dans le secteur privé, mais encore mal desservi pour les organismes à vocation sociale. Le Programme de préparation à l'investissement n'a pas pour but



premier de soutenir les organismes à vocation sociale pour la prestation de leurs services à la population canadienne. Il a pour but d'améliorer le niveau de préparation des organismes à vocation sociale afin d'accéder à la finance sociale, leur permettant de faire croître leurs réponses innovantes à des besoins sociaux urgents. Il accélère l'innovation qui rassemble les éléments les plus efficaces des rôles traditionnels des secteurs public, privé et communautaire.

- La politique du Conseil du trésor de mai 2022 a ajusté l'objectif d'approvisionnement du gouvernement fédéral du prix le plus bas à la meilleure valeur, qui inclut la diversité, l'équité et la valeur sociale. Cette réorientation récente de politiques rend possible une gamme de mesures pour atteindre les priorités de politiques publiques par l'achat de biens et de services existants ainsi que de services de construction. La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a le mandat de continuer d'accroître la diversité de soumissionnaires sur les contrats gouvernementaux. Le ministère de l'Infrastructure a une politique existante pour inclure une exigence relative aux avantages communautaires en matière d'emploi pour plusieurs projets auxquels le gouvernement fédéral contribue. Alors que de nouvelles pratiques d'approvisionnement et des modèles d'ententes relatives aux avantages communautaires sont mises en place à tous les niveaux du gouvernement et en partenariat avec le secteur privé partout au pays, une attention ciblée et un soutien à l'éducation, au partage de connaissances, aux conseils techniques et aux services intermédiaires accéléreront la mise en œuvre et créeront des opportunités plus importantes pour les organismes à vocation sociale, et assureront que les résultats de valeur sociale soient atteints, mesurés, et que l'on en fasse rapport.

- Les investissements ciblés dans le transfert des entreprises vers des modèles coopératifs et sans but lucratif seraient des investissements opportuns. Les entreprises sociales et les coopératives ont démontré qu'elles sont mieux adaptées à des conditions difficiles de marché et plus résilientes pendant des périodes de ralentissement économique. Elles collaborent plus activement avec les communautés et élargissent le soutien aux entreprises locales qui sont des fournisseurs indispensables de biens, de services et d'emplois. Avant même la crise liée à la COVID-19, le transfert d'entreprise représentait un défi croissant étant donné le vieillissement de la population au Canada. Une étude sur les petites et moyennes entreprises publiée en 2018 montrait que presque 50 % des propriétaires comptaient céder leur entreprise au cours des cinq prochaines années. La pandémie n'a qu'intensifié ces pressions et complexifié les transferts. Des fermetures perturbatrices de plusieurs petites entreprises pourraient être évitées par la reprise collective de celles-ci par le personnel ou la communauté, ce qui permettrait de préserver les emplois et les services.

4. Créer une Initiative de développement de données probantes et de partage de connaissances en IS pour faire croître la base de données probantes et coordonner les données, la recherche et le partage de connaissances à l'échelle des écosystèmes d'IS au Canada. Plus de soutiens permettraient aux organismes à vocation sociale de se lier entre eux et d'avoir un accès plus opportun à l'information pour faire connaître les innovations réussies et créer des communautés de pratique plus fortes.
5. Coordonner une campagne de sensibilisation nationale à l'IS et la FS afin de promouvoir les concepts et les pratiques de l'IS et de la FS au sein de l'ensemble de la population canadienne.



Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) rassemble, à l'échelle pancanadienne, des individus et des organismes engagés à renforcer les communautés par la création d'opportunités économiques qui améliorent les conditions sociales et environnementales pour tous.